



## CONDITIONS DE LOCATION RENTAL CONDITIONS

### LE LOCATAIRE DU MATÉRIEL THE TENANT OF THE EQUIPMENT

- RECONNAÎT AVOIR REÇU LE MATÉRIEL EN PARFAIT ÉTAT DE MARCHÉ.**  
RECOGNIZES RECEIVING THE EQUIPMENT IN PERFECT CONDITION.
- RECONNAÎT AVOIR ÉTÉ INFORMÉ DE LA ZONE DE NAVIGATION AUTORISÉE POUR CETTE NAVIGATION (VOIR PLAN D'EAU AFFICHÉ)**  
RECOGNIZES BEING INFORMED ABOUT THE NAVIGATION ZONE AUTHORIZED FOR THE ACTIVITY (REFER TO DISPLAYED WATER AREA)
- AFFIRME QU'IL POSSÈDE LES CONNAISSANCES ET L'EXPÉRIENCE NÉCESSAIRES À LA NAVIGATION QU'IL PROJETTE DE RÉALISER SUIVANT LES CONDITIONS NOTÉES SUR LE CONTRAT DE LOCATION.**  
ASSERTS HAVING THE REQUIRED KNOWLEDGE AND EXPERIENCE FOR THE NAVIGATION HE INTENDS TO PRACTICE ACCORDING TO THE ESTABLISHED TERMS
- S'ENGAGE À UTILISER LE MATÉRIEL CONFÉ DANS LES CONDITIONS NORMALES AU REGARD : DES RÈGLES DE NAVIGATION, DU RÈGLEMENT DES ABORDAGES EN MER ET DES SPÉCIFICITÉS DU MATÉRIEL LOUÉ ET CE À CHAQUE SORTIE.**  
COMMITS HIMSELF (HERSELF) TO USE THE RENTED EQUIPMENT IN NORMAL CONDITIONS IN THE SIGHT OF THE NAVIGATION REGULATIONS, SEA COLLISION REGULATIONS, AND SPECIFICATIONS OF THE RENTED EQUIPMENT
- RECONNAÎT QU'IL EST RESPONSABLE JURIDIQUEMENT DU MATÉRIEL LOUÉ, DÈS LA PRISE EN CHARGE DU MATÉRIEL AUPRÈS DU CONSEILLER NAUTIQUE QUI CORRESPOND AU DÉBUT DE LA LOCATION, ET JUSQU'À LA RESTITUTION DE CE MATÉRIEL AU CONSEILLER NAUTIQUE QUI CORRESPOND À LA FIN DE LA LOCATION.**  
TAKES THE LEGAL RESPONSIBILITY FOR THE HIRED MATÉRIEL FROM THE UNDERTAKING OF THE EQUIPMENT UNTIL IT WILL BE RETURNED, WHICH CORRESPONDS TO THE END OF HIRING.
- S'ENGAGE À VERSER EN CAS : DE SINISTRE ET SELON SA RESPONSABILITÉ (RÈGLEMENT DES ABORDAGES EN MER), PERTE OU CASSE DE CE MATÉRIEL, LE MONTANT DES FRAIS DE RÉPARATION, D'INTERVENTION OU DE REMPLACEMENT DE CE MATÉRIEL. CE REMBOURSEMENT ÉTANT PLAFONNÉ AU MONTANT DE LA CAUTION OU DE LA FRANCHISE DÉFINI SUR LE CONTRAT DE LOCATION.**  
BINDS HIMSELF (HERSELF) TO PAY IN CASE OF : COLLISION (AND ACCORDING TO HIS (HER) RESPONSABILITY), LOSS OR BREAKAGE OF THE COST OF REPAIR, INTERVENTION OR REPLACEMENT OF THE EQUIPMENT. THE PAYMENT WILL BE LIMITED TO THE AMOUNT OF THE DEPOSIT OR EXCESS SPECIFIED ON THE RENTAL CONTRACT.
- S'ENGAGE À DÉPOSER À TITRE DE DÉPÔT DE GARANTIE, UNE CAUTION DONT LE MONTANT EST DÉFINI SUR LE CONTRAT DE LOCATION.**  
BINDS HIMSELF (HERSELF) TO PLEDGE A DEPOSIT, THE AMOUNT SPECIFIED ON THE RENTAL CONTRACT.
- S'ENGAGE À RÉGLER EN CAS DE DÉPASSEMENT HORAIRE LE TEMPS SUPPLÉMENTAIRE ÉCOULÉ AU PRORATA DES TARIFS EN VIGUEUR, AINSI QUE LES FRAIS D'INTERVENTION EN CAS DE NON RESPECT DE LA ZONE DE NAVIGATION.**  
BINDS HIMSELF (HERSELF) TO PAY IN CASE OF OVERTIMING, THE EXTRATIME IN PROPORTION TO THE TARIFFS IN FORCE, AS WELL THE INTERVENTION FEES IN CASE ON NON-RESPECT OF THE NAVIGATION ZONE.